

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASSA RAMANI TRANSPORT »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama
Christiankoi 1, Lot 1562k, Ilot 138

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASSA RAMANI TRANSPORT »

Objet : – transport de personnes, de biens et de marchandises.

– commerce général

– Achat et vente de produits agricoles(café, cacao, hévéa)

– Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama
Christiankoi 1, Lot 1562k, Ilot 138

Dirigeant(s) M TRAORE YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11588 du 19/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75090/GTCA/RC/2023 du 19/10/2023

